

# LIVRETS PERSONNELS DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES – LPC-PRO

- ⊕ Baccalauréat professionnel Technicien constructeur bois
- ⊕ Baccalauréat professionnel Technicien menuisier agenceur
- ⊕ Baccalauréat professionnel Technicien de fabrication bois et matériaux associés
- ⊕ CAP Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement

## PREAMBULE

Les objectifs de formation, particulièrement dans la voie professionnelle, visent le développement de compétences transversales et professionnelles sur la base des référentiels de certification (RC). Les activités d'apprentissage et les ouvrages, supports de la formation, doivent être choisis avec pertinence, en fonction des compétences à faire acquérir. Les activités des apprenants prendront appui sur des situations professionnelles réelles ou simulées favorisant la motivation et la professionnalisation des jeunes. Ces situations seront issues du référentiel des activités professionnelles (RAP).

Pour ce faire, l'enseignant planifie et organise les activités selon les compétences à développer, de façon progressive, en articulant la formation au lycée et la formation en milieu professionnel. Il prend en compte les connaissances et les expériences antérieures qui seront mobilisées et contribue ainsi à rendre l'apprenant, acteur de sa formation. L'évaluation fait partie intégrante du processus d'apprentissage, avec un recours fréquent à l'évaluation formative. L'enseignant portera une attention particulière sur la qualité de leur formalisation en faisant en sorte que chaque questionnement puisse apporter une réponse à une problématique professionnelle qu'un jeune pourrait rencontrer en entreprise.

Cette approche par les compétences concerne toutes les formations quelles qu'elles soient - CAP, baccalauréat professionnel, BMA, BP, MC, troisième préparatoire à l'enseignement professionnel, de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> SEGPA - et nécessite d'engager une analyse réflexive sur ses pratiques pédagogiques. Elle implique nécessairement un travail en équipe disciplinaire et pluridisciplinaire.

Le positionnement des élèves sur la base des compétences détaillées du référentiel de certification (RC) est donc absolument nécessaire. Elaborés avec méthode et clarté, les livrets personnels de compétences professionnelles - **LPC-PRO** - des baccalauréats professionnels et CAP susmentionnés proposés doivent permettre aux enseignants de mener une réflexion dans ce sens afin d'établir une progression rigoureuse des apprentissages des élèves au lycée et en milieu professionnel ainsi qu'une planification cohérente des activités sur le cursus de formation (baccalauréat 3 ans, CAP 2 ans). Ces applications très structurées selon des étapes identifiées fournissant des procédures simples de saisie faciliteront cette gestion des compétences mobilisées par chaque jeune au cours des activités réalisées en lycée et en entreprise. Le profil pédagogique de chacun sera ainsi défini avec précision et facilitera l'individualisation du cursus de formation et l'accompagnement personnalisé en fonction des difficultés et des réussites identifiées.

Le LPC-PRO est un outil pédagogique à destination :

- ⊕ des élèves pour les informer de leurs acquisitions et des actions qu'ils doivent conduire pour maîtriser le socle des compétences professionnelles métier et/ou à renforcer pour poursuivre leur formation (CAP/baccalauréat professionnel, baccalauréat professionnel/BTS),

- ⊕ des parents pour les informer de la situation et des progrès de leur enfant,
- ⊕ du professeur afin qu'il dispose d'éléments pertinents pour construire une progression des apprentissages adaptée à chaque élève et apporter l'aide nécessaire dans la maîtrise du socle des compétences professionnelles métier et/ou la poursuite d'étude,
- ⊕ de l'établissement afin que l'ensemble des acteurs concernés (équipe éducative, directeur délégué aux formations technologiques et professionnelles, chef d'établissement...) puissent disposer d'un outil fiable sur la formation suivie par le jeune.

**P**our le LPC PRO du baccalauréat Technicien menuisier agenceur, il s'agit de la deuxième version de l'application.

**L**a notion de centres d'intérêt (CI) a été intégrée (cf. Revue Technologie N°179, avril 2012, "Quelle organisation pour l'enseignement technologique transversal ?") dans les LPC-PRO du CAP Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement et du baccalauréat professionnel Technicien menuisier-agenceur.

Un centre d'intérêt résulte de l'analyse des compétences et des savoirs technologiques associés décrits dans le référentiel.

Il correspond à une préoccupation pédagogique qui permet au professeur de viser, dans un temps donné, un même objectif de formation, en proposant des activités différentes sur des supports qui peuvent être également différents.

Le centre d'intérêt doit rapprocher les situations concrètes des connaissances technologiques théoriques. Il pose précisément des problèmes techniques à résoudre. Il peut être décliné en plusieurs niveaux au cours de la formation (par exemple) :

- ⊕ niveau découverte,
- ⊕ niveau approfondissement,
- ⊕ niveau professionnalisation.

Il est possible d'intégrer un ou deux centres d'intérêt par séquence de formation composée d'une suite logique et articulées de séances de formation qui amèneront à une structuration de connaissances découvertes et/ou approfondies donnant lieu à une évaluation des connaissances et des compétences travaillées.

Ce LPC-PRO propose un nombre de centres d'intérêt dont le choix reste de la compétence de l'enseignant.

Par ailleurs, les fiches d'évaluation "automatisées" dédiées aux deux formations susmentionnées liées aux LPC-PRO permettent d'assurer un suivi continu des compétences travaillées par le jeune.

**C**e concept de centre d'intérêt vaut pour l'ensemble des formations. En prenant appui sur l'énumération du LPC-PRO baccalauréat professionnel Technicien menuisier-agenceur, il est possible de dresser, en partie, une liste de centres d'intérêt pour les deux autres baccalauréats. Pour ces deux formations, une version 2 des applications prendra en compte ce concept.

**L'**exemple du livret de suivi des périodes de formation en milieu professionnel du baccalauréat professionnel Technicien menuisier-agenceur présenté, ici, liste les tâches du référentiel des activités professionnelles (RAP) sur lesquelles le jeune pourrait être évalué. Il appartient ensuite au professeur en charge du suivi d'intégrer les résultats des appréciations menées par le tuteur de l'entreprise suite à une synthèse conjointe (tuteur-professeur) dans le LPC – PRO toujours dans l'objectif d'obtenir un regard précis sur le profil pédagogique de chaque jeune. Il s'agit de passer des tâches professionnelles aux compétences (cf. référentiel : tableau de mise en relation entre les tâches du RAP et les compétences du RC).

Pour un bon fonctionnement, ces applications numériques nécessitent une configuration minimale des postes informatiques :

- ⊕ processeur 2,30 Ghz,
- ⊕ carte mémoire 4 Go,
- ⊕ carte graphique comparable à celle utilisée pour les logiciels modeleurs métiers bois.

Les utilisateurs de ces outils numérisés sont enfin vivement invités à faire part de toutes observations qui peuvent être de nature à améliorer leur qualité et à faire progresser la réflexion pédagogique au sein des équipes éducatives des établissements.

Messieurs CHARRIER, LEVILLAIN, THIBAUT, VIVIEN, professeurs génie industriel bois, méritent de vifs remerciements pour la qualité de leur réflexion, le travail de recherche et la mise au point de la présentation afin de rendre ces applications performantes et attrayantes.

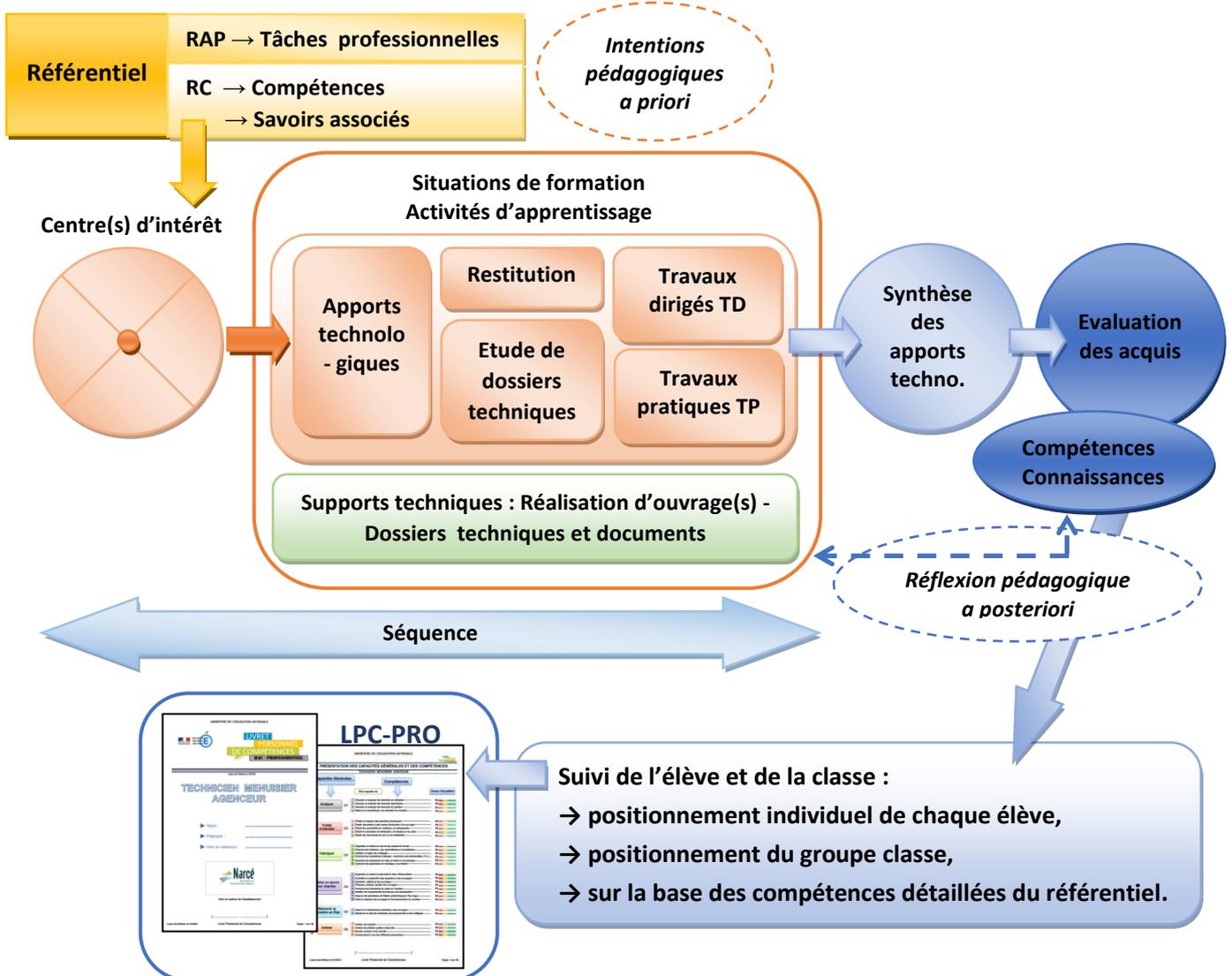
Patrick AVELINE

Inspecteur Education Nationale - Sciences et Techniques Industrielles - Académie de Nantes

## Annexes

⊕ Structure d'une séquence intégrant un centre d'intérêt

Référence : Revue Technologie N°179, avril 2012, "Quelle organisation pour l'enseignement technologique transversal ?"



⊕ Principe d'une organisation pédagogique en baccalauréat professionnel

